



Tarifs et conditions générales de ventes

Formation guide composteur·e

Pour 2,5 jours

> 640 € tarif « professionnel » ou 240€ tarif en autofinancement : ensemble des modules obligatoires + 1 module optionnel (2 repas compris)

ou

Pour 3 jours :

> 760 « professionnel » ou 280 tarif en autofinancement : ensemble des modules obligatoires + 2 modules optionnels (3 repas compris)

La prestation de formation incluse : présence d'1 formateur + matériel pédagogique + déjeuner + gestion et suivi administratif

>> Possibilité d'adapter le tarif en fonction de votre situation (demandeur·se d'emploi, salarié·e, particulier). Contactez-nous.

NB : Pour les demandes de formation groupées, selon la localisation et le niveau de prise en charge de l'organisateur, l'organisme se réserve le droit de majorer ce coût pour couvrir ses frais (déplacement, hébergement, location de salle).

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 16

La Maison du Compost se réserve le droit d'annuler la formation dans les cas suivants :

- nombre d'inscrits insuffisant
- en cas de force majeure (événement imprévisible, insurmontable et extérieur)

Paiement

Par chèque (à l'ordre de La Maison du Compost) ou par virement (coordonnées bancaires données à l'inscription) .

Conditions d'annulation et de remboursement

En cas de désistement du stagiaire en cours de formation, le paiement reste dû en totalité. Toutefois, si l'abandon est le fait d'un cas de force majeure, la facturation s'effectuera au prorata temporis.

En cas d'annulation du stagiaire à moins de 15 jours du début de la formation, un forfait de 40€ sera demandé.

Si l'action est interrompue du fait de l'organisme de formation, le paiement est dû au prorata temporis.

Association La Maison du Compost 33a rue de la Tour 67200 Strasbourg

mail : lamaisondumcompost@gmail.com / site : www.lamaisondumcompost.fr

Jean-Yves BROCKERS : 06 61 04 62 43 / Pascale DAVID : 06 10 14 84 74 / Elsa DISTEL 07 67 84 26 50

Numéro de déclaration d'activité de Prestataire de Formation: 4261 05658 67

Formation civique et citoyenne

Les formations sont prises en charge par l'Agence du Service Civique dans la limite de 40€ / personnes sans déjeuner ou 50€ / personne avec déjeuner.